



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 11 mars 2011
(OR. en)**

7520/11

**OJ/CONS 15
ECOFIN 124**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

de la: 3076^{ème} session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires économiques et financières)

date: Bruxelles, mardi 15 mars 2011 (10 heures)

1. Adoption de l'ordre du jour

Délibérations législatives

2. Approbation de la liste des points "A"
doc. 7521/11 PTS A 24
3. Propositions législatives relatives à la gouvernance économique
 - a) Règlement modifiant le règlement (CE) n° 1466/97 du Conseil (volet préventif du pacte de stabilité et de croissance)
 - b) Règlement modifiant le règlement (CE) n° 1467/97 du Conseil (volet correctif du pacte de stabilité et de croissance)
 - c) Règlement sur la mise en œuvre efficace de la surveillance budgétaire dans la zone euro
 - d) Règlement sur la prévention et la correction des déséquilibres macroéconomiques
 - e) Règlement établissant des mesures d'exécution en vue de remédier aux déséquilibres macroéconomiques excessifs dans la zone euro
 - Orientation générale
doc. 7579/11 ECOFIN 130 UEM 40 SOC 227 CODEC 387

Activités non législatives

4. Gouvernance économique
 - Directive du Conseil sur les exigences applicables aux cadres budgétaires des États membres
 - = Orientation générale
5. Approbation de la liste des points "A"
doc. 7523/11 PTS A 25
6. Financement de la lutte contre le changement climatique
 - Conclusions du Conseil
 - doc. 7248/11 ECOFIN 101 ENV 161
7. Suivi des procédures concernant les déficits excessifs (*en cadre restreint*)

Délibérations législatives

8. Règlement sur la vente à découvert et certains aspects des contrats d'échange sur risque de crédit
 - État d'avancement

Activités non législatives

9. Divers
 - a) Progrès concernant la réforme financière
 - Informations communiquées par M. Barnier, membre de la Commission
 - b) Rencontre des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des pays du G20 (Paris, 18 et 19 février 2011)
 - Informations communiquées par la présidence

◦
◦ ◦

p.m.

Lundi 14 mars

- 11 h 00 Eurogroupe
15 h 00 Réunion ministérielle intergouvernementale sur le mécanisme européen de stabilité (MES)
19 h 00 Dîner ministériel

Mardi 15 mars

- 09 h 00 Petit déjeuner
10 h 00 Conseil ECOFIN